

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

MDE 24/052/2006 – ÉFAI

Londres, le 18 août 2006

AU 222/06

DÉTENTION AU SECRET / CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS

SYRIE **Ali Sayed al Shihabi, professeur d'anglais, 50 ans**

Le 10 août 2006, à 10 heures, Ali Sayed al Shihabi a été convoqué par des agents d'*Al Amn al Dawla* (Sûreté de l'État) à Damas, la capitale du pays. On est sans aucune nouvelle de lui depuis lors. Amnesty International craint qu'il ne subisse des tortures ou d'autres formes de mauvais traitements.

Le 12 août, sa femme s'est rendue dans les locaux de la Sûreté de l'État de Kafr Sousseh, à Damas, pour obtenir de ses nouvelles. On lui a dit qu'il était bien détenu là, mais qu'elle ne pouvait pas le voir. Aucune explication ne lui a été donnée concernant sa convocation ou son maintien en détention. Le 17 août, elle a encore essayé de lui rendre visite, mais pour la deuxième fois, elle n'a pas été autorisée à le voir. Des agents des forces de sécurité ont cependant accepté de transmettre quelques effets personnels à son mari, et lui ont conseillé de faire une demande officielle pour obtenir un droit de visite, puis de revenir une semaine plus tard.

Ali Sayed al Shihabi n'a été inculpé d'aucune infraction, mais son arrestation pourrait être liée aux articles qu'il écrit occasionnellement sur des problèmes politiques et sociaux, diffusés notamment *via* le site Internet *Hiwar al-Mutamedn* (« dialogue civilisé »). Deux de ses livres concernant des questions de société ont également été publiés en Syrie. Il a déjà été convoqué à de nombreuses reprises aux fins d'interrogatoires, mais a toujours été relâché au bout d'une heure ou deux. Ali Sayed al Shihabi est un ancien prisonnier d'opinion. Il a été détenu entre 1982 et 1991 en raison de son appartenance à un parti politique interdit, le *Hizb al Amal al Shuyui* (Parti d'action communiste, PAC), mouvement qu'il a depuis quitté.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en arabe, en français ou dans votre propre langue) :

- déclarez-vous préoccupé par la récente arrestation d'Ali Sayed al Shihabi, le 10 août, qui est probablement liée aux articles signés par cet homme ;
- cherchez à obtenir l'assurance qu'Ali Sayed al Shihabi sera bien traité en détention, et qu'il ne subira pas de tortures ni d'autres formes de mauvais traitements ;
- rappelez aux autorités qu'Ali Sayed al Shihabi est en droit de recevoir la visite de sa famille, de consulter un avocat et de recevoir tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin, immédiatement et sans restriction ;
- exhortez les autorités à inculper Ali Sayed al Shihabi d'une infraction prévue par la loi ou à le libérer immédiatement, puisqu'il semble être un prisonnier d'opinion détenu uniquement pour avoir exprimé ses convictions, sans recourir à la violence ni prôner son usage.

APPELS À :

Président de la République arabe syrienne
His Excellency President Bashar al-Assad
Presidential Palace
al-Rashid Street
Damascus
République arabe syrienne

Fax : + 963 11 332 3410

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Président de la République,*

Ministre de la Défense :

His Excellency General

Hassan Ali Turkmani

Ministry of Defence

Omayyad Square

Damascus

République arabe syrienne

Fax : +963 11 223 7842

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

Ministre des Affaires étrangères :

His Excellency Walid Mu'allim

Ministry of Foreign Affairs

al-Rashid Street

Damascus

République arabe syrienne

Fax : + 963 11 332 7620

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Syrie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 29 SEPTEMBRE, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*